

PROVENCE AGENCEMENT en partenariat avec



Vous proposent :

Offres de Crédits diversifiées et simplifiées pour réaliser vos projets en toute sérénité.

- 1- **CREDIT FLASH 3** : offrez-vous la possibilité de régler en trois fois SANS FRAIS, sans dossier de financement. Nous vous demanderons uniquement un R.I.B. ou un R.I.P. et une signature sur un dossier d'offre de paiement échelonné. Ce crédit s'adresse principalement au financement de projets à partir de 225€ et jusqu'à 9000€ maximum sous conditions. En réalité, vous bénéficiez d'un règlement en 4 fois : le premier versement constitue l'acompte pour la commande (25% du total de la facture), et le solde (75% restant) est divisé en 3 mensualités sans frais. Le financement s'opère dès que l'attestation de livraison a été conjointement signée par le client et nous-mêmes.

Ainsi, pour une marchandise commandée le 01 janvier avec 25% acompte, vous ne commencerez à payer que 30 jours après signature de la réception de travaux (attestation de livraison) soit entre 30 et 60 jours selon les délais de fabrication), soit le 15 Mars environ, puis le 15 Avril et le 15 Mai dans le cas d'une pose 45 jours après la commande, soit pour vous un échelonnement sur 5 mois.

Votre projet n'est pas retardé pour des raisons de financement, vous pouvez profiter du confort apporté immédiatement tout en le finançant en douceur.

Offre strictement réservée pour un projet défini et entrant dans le cadre de la Loi Scrivener ([Détail d'un texte](#) loi Scrivener site LEGIFRANCE).

- 2- **CREDIT GRATUIT** : crédit pour financement de projet jusqu'à 15000€.

Fonctionnement très simple : jusqu'à 4500€ financés, nous ne vous demanderons qu'une pièce d'identité et un R.I.B. ou un R.I.P. avec signature du dossier FRANFINANCE (et après acceptation par Franfinance)

Au-delà, les pièces habituelles seront requises (3 derniers bulletins de salaires ou dernière déclaration de revenus pour les non salariés en plus des premières pièces). Ces justificatifs sont reportés dans un contrat répondant strictement aux conditions de la loi Scrivener.

Nous ne vous demanderons que 10% d'acompte maximum à la commande, puis le principe du financement se mettra en place dès l'attestation de livraison signée sur le nombre de mois que nous aurons choisi ensemble au préalable (de 3 à 10 mois maximum).

- Divers crédits à taux d'intérêts privilégiés comme : Report 90 jours, Report 120 jours, Report 180 jours, Taux promo 2,55%

Tous ces crédits font l'objet de conditions bien définies et peuvent être étudiés au regard de chaque projet, avec l'aval de Franfinance.